

# LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE AQUITAINE

## LE MOT D'ALAIN PERSUY

Mon enfance, dans une grande maison nichée au cœur d'un jardin sauvage, a dû faire naître ma vocation pour la protection de la nature... vocation concrétisée par des études forestières puis d'écologie, et des engagements précoces dans des associations. Comment accepter que notre arrogance, d'espèce comme de "civilisation", détruise le monde qui nous a vu naître ? Comment accepter que la nature libre, que la beauté du monde vivant, lentement s'effacent ? La force des destructeurs de la nature, quelque part, est faite de l'addition de nos faiblesses....



Alors s'engager à FNE NA, en même temps que dans nombre d'autres structures, est une des réponses possibles : s'unir, se regrouper, s'épauler, avant que nature ne meure, comme l'avait écrit Jean Dorst il y a déjà trop longtemps.

Imagine-t-on une vie sans la dimension profonde, magique, vitale, sans l'émotion que nous offrent la vie sauvage et des paysages intacts ?

Ce beau, légitime, indispensable combat, me porte depuis toujours, transcrit çà et là dans des conférences, des cours universitaires et des livres, des sorties de terrain, singulièrement en pays de forêts vivantes en libre évolution et de silences murmurés au fil des ruisseaux et des torrents, ici et ailleurs.

## FNE NA EN ACTIONS

### BIENVENUE AU NOUVEL ADHERENT DE FNE NA : CISTUDE NATURE

Le CA de FNE NA du 11 février 2019 a validé à l'unanimité la demande de **Cistude Nature** qui devient le 4<sup>ème</sup> adhérent direct de FNE NA, aux côtés de Limousin Nature Environnement, Poitou Charentes Nature et la Sepanso Aquitaine, les trois associations fondatrices.

**Laurent Soulier**, son président, et **Pierre Paillusseau**, entrent au conseil d'administration de FNE NA, avec **Christophe Coïc**, le directeur, en tant que suppléant.

Peuvent adhérer directement à FNE NA (article 5 des statuts de FNE NA), « les associations régionales et les déclinaisons régionales d'associations nationales membres de FNE qui ont pour but un ou plusieurs objets visés à l'article 2 et qui sont cooptés par le conseil d'administration de la confédération à l'unanimité de ses membres. »

L'article 2 définit l'objet premier comme « la protection de la nature et de l'environnement », intégrant « ses dimensions culturelle, sociale, économique, dans la perspective d'un monde soutenable, prenant en compte les besoins des générations à venir, et la nécessité d'un fonctionnement pérenne des écosystèmes. »

### CA et ASSEMBLEE GENERALE DE FNE NA le 12 avril à Verneuil-sur-Vienne



(Photo Bruno Fillon)



Dans le cadre champêtre du centre nature « la loutre », près de Limoges, l'Assemblée Générale de FNE NA a rassemblé à 14h près de quarante personnes (dont deux qui ont pu assister aux échanges via skype). **Alain Chabrolle**, vice-président de FNE, a participé à la journée.

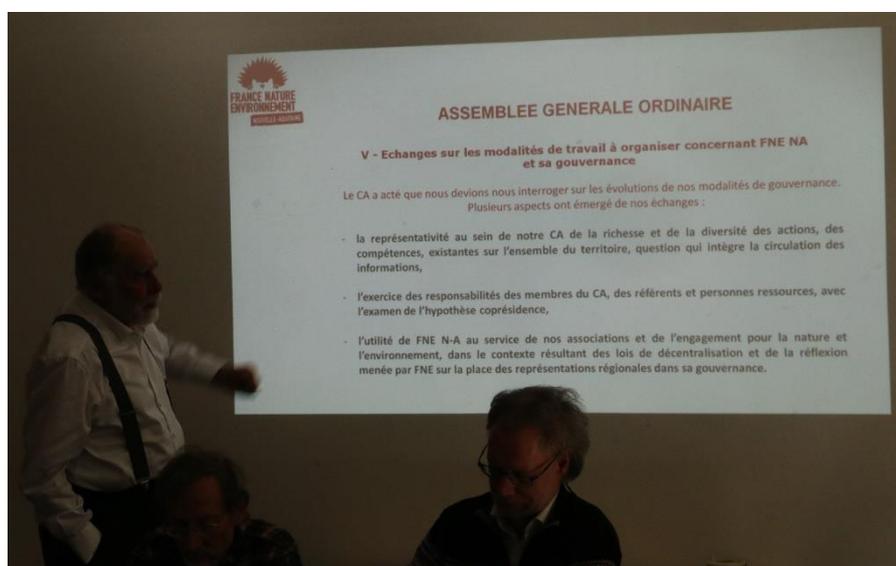
Le matin, le **conseil d'administration** s'était agrandi à 11 personnes, avec l'arrivée de **Laurent Soulier** et **Pierre Paillusseau**, de Cistude Nature. **Jacques Brie** quitte le CA, mais reste présent pour apporter son expertise, notamment dans le domaine de l'eau. Il est remplacé par **Alain Persuy**, de Vienne Nature, grand spécialiste de l'arbre et de la forêt.

Si ni le bureau ni le président de FNE NA ne changent, Michel Hortolan, dans son rapport moral, intitulé « trois ans, et après ? » interroge sur le fonctionnement, la consolidation et le développement de FNE NA que ses adhérents veulent mettre en œuvre, au service de l'ensemble des associations affiliées. La question de la

gouvernance de FNE NA va faire l'objet d'un travail des administrateurs.

Le bilan d'activités 2018 de FNE NA a montré la richesse des actions développées, grâce à l'investissement et aux compétences des administrateurs, référents, personnes ressources et salariés. Les attentes vis-à-vis de FNE NA de la part des associations et des institutions, sont fortes : c'est tout l'enjeu de 2019 !

(photo Bruno Fillon)



(photo Jean-Jacques Rabache)



## RAPPORT MORAL du PRESIDENT

### TROIS ANS ET APRES ?

Nous voici réunis pour notre troisième assemblée générale ordinaire et je suis heureux d'accueillir une nouvelle adhérente. L'association Cistude Nature nous rejoint et siègera à notre conseil d'administration.

Je salue et souhaite la bienvenue à Laurent Soulier son président et à Christophe Coïc son directeur présents parmi nous aujourd'hui.

Tout d'abord et sans vouloir empiéter sur le rapport d'activités, je souhaite mettre en lumière deux événements de l'année 2018 :

- La réussite de notre première rencontre régionale, le 8 décembre à Angoulême.
- La prise de poste de coordinatrice par Isabelle Loulmet. Avec beaucoup d'efficacité elle s'est très vite appropriée son rôle et ses missions. De nombreux points traités dans ce rapport moral et dans le rapport d'activités n'existeraient pas si Isabelle n'était pas arrivée parmi nous. Isabelle, merci à toi.

Trois ans et après ?

En effet, vous le savez, trois ans c'est le temps d'attente qui est imposé à une association comme la nôtre pour demander son agrément au titre de la protection de l'environnement. Agrément régional en ce qui nous concerne. Notre CA a décidé de le solliciter et c'est Antoine Gatet, notre référent juridique, qui est chargé de mener les démarches nécessaires. Pour mémoire, l'agrément permet d'accéder à des prérogatives importantes. Il permet d'engager des recours devant les juridictions administratives et ainsi d'avoir une force d'action pour s'opposer à une décision publique portant atteinte à l'environnement. L'association agréée peut intenter des actions au civil et au pénal contre les auteurs d'infractions causant des dégradations environnementales. Elle peut aussi demander des dommages et intérêts.

Ces prérogatives vont bien évidemment interroger notre fonctionnement fédéral, les questions de l'alliance entre nos membres et de la subsidiarité.

Trois ans et après ?

Il se trouve qu'à ce moment de notre propre histoire, France Nature Environnement lance une réflexion visant à prendre en compte dans le fonctionnement de ses instances le nouveau contexte régional issu des lois de décentralisation, dont la loi Notre. IL va falloir nous saisir des conséquences de ce changement pour FNE N-A et donc pour ses membres. Les conditions concrètes de l'exercice de notre gouvernance devront être interrogées



afin que, comme écrit dans l'article quatre de nos statuts, FNE N-A puisse assurer efficacement une mission de coordination, d'animation et d'assistance, d'alerte, de contestation et de propositions avec et pour ses associations adhérentes et affiliées.

Trois ans et après ?

Voici quelques instants je saluais l'arrivée parmi nous de l'association Cistude Nature. D'autres associations prennent contact avec nous pour nous rejoindre, certaines se renseignent. C'est la preuve que l'utilité de FNE N-A dans le nouveau contexte institutionnel n'a pas échappé à de nombreux acteurs associatifs qui souhaitent soit nous rejoindre, soit travailler en partenariat avec nous. Toutefois, ayant depuis longtemps été confronté aux limites de la naïveté, je sais que certains sont loin d'être persuadés de notre utilité et nous perçoivent comme des concurrents accapareurs d'oxygène. C'est habituel quand une nouvelle structure apparaît. C'est pour nous un encouragement à faire mieux et à améliorer la représentativité au sein de nos instances, des associations, de la diversité de leurs actions et de leurs engagements au service de l'intérêt général.

Trois ans et après ?

Concernant nos relations avec les institutions, il est clair que ces trois dernières années les ont vu accueillir favorablement la création de FNE N-A. Le rapport d'activités ainsi que la liste des réunions auxquelles FNE N-A a participé en rend compte. Deux raisons à cette reconnaissance de notre utilité par les institutions :

- La première relève de l'utilitarisme. Nous savons bien que face à la complexité de l'organisation de la société civile, les institutions voient positivement la création de têtes de réseaux permettant de diminuer le nombre de leurs interlocuteurs.
- La seconde tient à notre travail. Depuis trois ans nous avons énormément travaillé, nous avons été présents dans de nombreuses instances pour porter la voix de la protection de la nature et de l'environnement, nous avons produit des positions et des propositions multiples, nous avons porté de nombreux projets, notamment concernant la biodiversité, nous avons apporté notre soutien à des actions menées par nos membres. C'est pour moi l'occasion de remercier tous ceux, bénévoles, administrateurs et salariés, qui s'investissent pour que vive FNE N-A.



**L'obtention de l'agrément va encore augmenter les attentes vis-à-vis de nous. Il est donc nécessaire de nous interroger sur l'état de nos moyens d'action et sur la façon dont nous devons nous partager l'exercice des responsabilités afin que FNE N-A soit à la hauteur des ambitions inscrites dans ses statuts.**

Michel Hortolan



## RENCONTRE avec ISABELLE BOUDINEAU le 2 avril au Conseil Régional

Le 2 avril, à Bordeaux, Michel Hortolan, Christophe Coïc et Isabelle Loulmet, pour FNE NA, et Hervé Cazenabe du GRAINE Aquitaine, ont rencontré **Isabelle Boudineau, vice-présidente chargée de l'Europe et de l'international**, accompagnée de Samuel Brossard, directeur général adjoint Pôle Europe et international, Carine Vernhes, directrice Fonds européens et Marie-Françoise Dauzou, sous-directrice Feder.

Deux sujets pour cette rencontre : d'abord les **difficultés des associations dans l'utilisation des fonds FEDER**, liées aux retards très importants de paiement, pouvant provoquer un péril financier. La Région s'est engagée à étudier dès à présent le passage de 20 à 50% de l'avance dès la convention signée.

Ensuite les **perspectives pour les fonds FEDER 2021-2026** au regard des attentes des associations. Un cahier de propositions de projets va être rédigé pour appuyer les demandes des associations et remis au Conseil régional.

## ASSEMBLEE GENERALE DE FNE le 6 avril à Paris

Michel Galliot, Antoine Gatet, Daniel Delestre, Klaus Waldeck, Michel Hortolan et Isabelle Loulmet ont participé à l'Assemblée Générale de FNE le 6 avril, à Paris.

Ponctué par les interventions de **François de Rugy**, ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, le matin et de **Emmanuelle Wargon**, secrétaire d'Etat auprès du ministre, l'après-midi, cette Assemblée Générale a renouvelé une partie de son conseil d'administration. **Antoine Gatet**, investi dans les réseaux thématiques **juridique et eau de FNE**, a été réélu pour un 3<sup>ème</sup> mandat. Pour l'action liée à **Caussade**, impliquant FNE, la SEPANSO, la SEPANLOG et FNE



NA, **Michel Hortolan** est intervenu, soulignant la violence sur le terrain vis-à-vis de nos militants, la faiblesse de l'action de l'Etat et la nécessaire coordination en interne, dans l'esprit du fédéralisme.

Dans son rapport moral, **Michel Dubromel**, président de FNE, a rappelé le chantier à venir de révision des statuts, auquel Antoine Gatet participe, qui verra l'adhésion des fédérations régionales, un nouveau plan d'action pour 2019, avec la promotion de la démocratie environnementale et de nouveaux

moyens d'actions vis-à-vis du public, notamment des jeunes.

La journée s'est conclue par l'adoption d'un texte intitulé « Pour un Parlement européen moteur de la transition écologique », que vous trouverez sur le site de FNE NA et avec le lien ci-dessous :

<http://fne-nouvelleaquitaine.fr/wp-content/uploads/2013/08/Motion-FNE-UNion-Europ%C3%A9enne.pdf>

## LA PAROLE AUX TERRITOIRES

# SEPANSO Gironde



Créée en 1975, la SEPANSO Gironde est une association agréée pour la protection de l'environnement. Affiliée à la SEPANSO Aquitaine et au réseau FNE, elle intervient sur tout le territoire de la Gironde, plus vaste département français. Elle constitue aussi une fédération regroupant une vingtaine d'associations environnementalistes de Gironde : au total, près de 300 adhérents directs et 1500 adhérents indirects.

Très impliquée dans toutes les procédures et instances de concertation environnementales (CODERST, CDPENAF, Commissions des Sites, SAGE, CLIN du Blayais...) la SEPANSO Gironde s'efforce d'y défendre l'environnement et la santé, sur les positionnements du mouvement FNE.

Membre du Conseil de gestion de 2 parcs naturels marins situés en tout ou partie sur le département de la Gironde (PNM du Bassin d'Arcachon et PNM de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis) ses représentants s'attachent à y renforcer la protection de la biodiversité particulièrement fragile et menacée.

La SEPANSO Gironde, est en pointe du combat contre les pesticides, avec une action juridique très médiatisée contre 2 châteaux viticoles qui avaient intoxiqué les élèves d'une école de Villeneuve de Blaye.



Elle est aussi très offensive contre les projets routiers, comme ce projet de déviation routière du Taillan, au tracé particulièrement mal choisi, puisque traversant une des zones environnementales les plus sensibles de Gironde, connue comme un des rares habitats d'une espèce phare : l'Azuré de la Sanguisorbe. La SEPANSO Gironde a reçu dans son combat, l'appui du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN), de France Nature Environnement, de la LPO et de Cistude Nature.

Dernier sujet de préoccupation, ces centrales photovoltaïques au sol qui s'étendent à ce jour sur plus de 1000 hectares de sols naturels agricoles et forestiers de Gironde, et dont les projets se multiplient sans contrôle apparent, si ce n'est « l'appât du gain ».

SEPANSO Gironde

1, rue de Tauzia 33800 Bordeaux. tél : 06 56 91 33 65

site : <http://www.sepanso.org/gironde/> Courriel : [sepanso.gironde@wanadoo.fr](mailto:sepanso.gironde@wanadoo.fr)



## SAINT-JUNIEN ENVIRONNEMENT

Association créée dans les années 70 puis restée en sommeil dans les années 2000, elle s'est relancée il y a maintenant 3 ans par la volonté de quelques personnes révoltées par la destruction de l'environnement. Notre choix a été de ne pas dépendre des finances publiques, donc zéro subvention, que des bénévoles et pour le local nous l'empruntons à une autre association pour une utilisation limitée à une soirée par mois.

Nous intervenons dans de multiples dossiers tels qu'enquêtes publiques, travaux de drainage abusifs, pollutions, décharges sauvages, élaboration de l'agenda 21 sur la communauté de communes Porte Océane du Limousin, nous relayons les alertes sur le site sentinelles de l'environnement, participons aux marches pour le climat ... etc.

Nous organisons des cinés débats, troc plantes, sortie nature, Flash mob .....



Le dossier du moment est notre implication dans le mouvement des coquelicots. Nous organisons un rassemblement mensuel depuis le début de l'année.

Nous sommes aussi co organisateur du glyphotest pour la Haute – Vienne.

Nous participons à l'action stop-aux-champs-oranges.

Nos espoirs : voir une importante mobilisation pour arriver rapidement à la fin de l'utilisation des pesticides de synthèses, le changement de modèle agricole.

Être beaucoup plus nombreux à se mobiliser pour l'environnement en militant dans les associations qui se retrouvent souvent seules face à des pouvoirs publics qui sont dans l'inaction ou qui n'ont plus les moyens d'intervenir.

SAINT-JUNIEN ENVIRONNEMENT

ADRESSE POSTALE : 16 Bis Avenue Gustave Flaubert BP 42 87200 St Junien

site : <http://saint-junien-environnement.fr>

Courriel : [contact@saint-junien-environnement.fr](mailto:contact@saint-junien-environnement.fr)

## JOURNEE FNE ADEME TARIFICATION INCITATIVE DES DECHETS

Réservez le **mercredi 5 juin** pour participer à la journée sur la tarification incitative des déchets.

Lieu : **Angoulême**, 226 rue de Bordeaux  
(repas pris en charge par FNE).

Programme :

Matinée d'échanges avec FNE et l'Ademe.

Après-midi : atelier sur le rôle des associations - interventions externes (retours d'expérience sur la REOMi et/ou la TEOMi, point de vue des élus, des acteurs de la prévention...)

Pour vous inscrire : mail à [i.loulmet@gmail.com](mailto:i.loulmet@gmail.com)

site internet de FNE NA <http://fne-nouvelleaquitaine.fr/>

**comité de rédaction** : Alain Persuy – Michel Hortolan - Daniel Delestre – Daniel Jarrige – Isabelle Loulmet

Compte-rendu du CA et informations disponibles auprès de Isabelle Loulmet : [i.loulmet@gmail.com](mailto:i.loulmet@gmail.com)

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FNE NA : **LE MARDI 2 JUILLET à ANGOULEME**